

2021 -

Envoyé en préfecture le 04/02/2021

Reçu en préfecture le 04/02/2021

Affiché le 5 - FEV. 2021

ID : 084-218400562-20210128-2021_01_6-DE



VILLE
DE
JONQUIÈRES

Vaucluse

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2021
DELIBERATION N° : 2021.01.06

OBJET : **LOTISSEMENT LES TOURNESOLS - INTEGRATION DES VOIRIES ET RESEAUX DANS LE DOMAINE PUBLIC**

NOMENCLATURE : 3 – Domaine et patrimoine / 3.5 – Actes de gestion du domaine public / 3.5.1 – Classement et déclassement de voirie

Date de convocation :
19 Janvier 2021

Membres en exercice : 29

Membres présents : 24

Représentés : 05

Non représentés : —

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération,



L'an deux mil vingt et un, le 28 JANVIER à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, en visioconférence, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

Étaient présents : Louis BISCARRAT – **MAIRE** – M. QUESTA / GA. FLEURY / G. CLEMENSON / G. PAQUIN / D. BRUNET / S. KLYZ / G. RATAJEZAK – **ADJOINTS** - JJ. VATON / M. HOFFMANN / MI. SANCHEZ / P. RELING / L. CLEMENSON / M. CLAUZEL / E. BRUN / O. ROYER / S. ORIVELLE / C. MAFFRE / A. DEL BASSO / G. BUCHET / T. VERMEILLE / A. MICHELS / L. RUCHON / A. SCIACQUA-LERIDON – **Conseillers Municipaux**

Excusés représentés : E. MARRACHE par GA. FLEURY / E. COUPET par L. CLEMENSON / M. HOFFART par S. ORIVELLE / R. CASTEL par G. BUCHET / R. VIARD par T. VERMEILLE

Secrétaire de séance : Patrice RELING

Secrétaire de séance adjointe : Grégory HUREL – Directeur des services techniques ne participant pas aux débats

Comme suite à la demande formulée par les propriétaires du Lotissement LES TOURNESOLS, il est soumis au Conseil Municipal la demande d'intégration dans le domaine public communal, des parties communes du lotissement LES TOURNESOLS, comprenant les voies de desserte et les réseaux.

Le transfert étant voulu par les propriétaires du lotissement LES TOURNESOLS et accepté par la commune, une procédure simplifiée est mise en œuvre ; par conséquent, il n'est pas nécessaire d'enclencher une enquête publique.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'intégration des voiries et réseaux de ce lotissement dans le domaine public.

Le Conseil Municipal,

ENTENDU l'exposé de M. le Maire et le rapport présenté par M Martial QUESTA, Adjoint délégué à l'aménagement urbain et développement durable,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,


VU l'article L.141-3 du code de la voirie routière,

VU la commission d'Aménagement Urbain en date du 12 Novembre 2020,

Et après en avoir délibéré,

Par 21 voix pour, 8 abstentions (C. MAFFRE / A. DEL BASSO / R. CASTEL / G. BUCHET / T. VERMEILLE / A. MICHELS / L. RUCHON / R. VIARD)

 2021 -

Envoyé en préfecture le 04/02/2021
Reçu en préfecture le 04/02/2021
Affiché le 5 - FEV. 2021 
ID : 084-218400562-20210128-2021_01_6-DE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
28 JANVIER 2021**

N° : 2021.01.06

- 1° - **APPROUVE** le classement dans le domaine public des voiries et réseaux du lotissement LES TOURNESOLS, constitués par la parcelle AI 425 d'une superficie de 807 m2 et de 51 ml de voirie.
- 2° - **DESIGNE** Maître RUIZ-BERNARD, Notaire à JONQUIERES, pour établir les actes à intervenir étant précisé que les frais seront à la charge des copropriétaires.
- 3° - **AUTORISE** M. le Maire à représenter la commune lors de la signature des pièces afférentes à cette opération.

Fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus,
Ont signé les membres présents,
Pour extrait conforme le 4 février 2021,


Le Maire,

Louis BISCARRAT

NOTIFICATION : le 05/02/2021 à :

- DST JURBANISME
-> CCPR0
-> Maître Ruiz